

◦ Réunion du bureau du CVS 22/01/2024

Ouverture de séance 14h

Représentants résidents

- Présents : Mme VOLKMAR, Mme LE GALL

Représentants familles

- Présents : Mme FAHY, M BUGNON
- Absent excusé : M FACCINI
- Absent non excusé : M LAGGOUNE

Représentants salariés :

- Présents : Mme GILLOT, Mme LUCAS, Mme PELAY, Mme UTTEWILLER

Représentant établissement

M LAINÉ

Coordinatrice CVS

Mme BOITEUX N. (Animatrice)

I/ Informations diverses

1) Evaluation externe.

M. LAINÉ informe les membres du bureau du CVS que l'établissement a, les 16 et 17 janvier, accueilli des évaluateurs externes habilités par la Haute Autorité de Santé (HAS) afin de s'assurer de la démarche qualité de l'établissement.

Basée sur entre autres 18 critères impératifs, l'établissement semble répondre aux exigences avec un léger bémol concernant le manque d'écrits au sujet de la bientraitance et la préservation de l'intimité des personnes accueillies liée aux chambres à deux lits sur Béthanie.

Suite à cette évaluation, M. LAINÉ, pour satisfaire à ces manques, souhaite communiquer aux membres du bureau du CVS :

Réclamations et évènements indésirables

Pour poser une réclamation dès lors que l'on est résident ou famille, un cahier est à disposition à l'accueil.

- Pour l'année 2023, 8 réclamations exprimées par ce biais.

Un certain flou est noté concernant la communication des réponses (qui traite les problèmes, comment les réponses sont-elles communiquées par qui et quand ?)

Le bureau du CVS propose que ces plaintes soient traitées en comité de direction et les réponses communiquées aux plaignants par l'agent d'accueil.

Concernant les évènements indésirables, M. LAINÉ informe les membres du bureau du CVS, de leurs nombres, leurs contenus et les réponses qui ont été apportées pour l'année 2023 :

- 10 fiches de signalement d'évènement indésirables sont passées en revue et le circuit de leur traitement expliqué.

Le rapport de l'évaluation externe sera communiqué aux représentants du CVS.

2) Réfection du grand salon

M. LAINE a sollicité Mme BOITEUX, pour enquêter auprès des résidents afin de connaître leurs souhaits quant à la réfection du grand salon. Ils ont donc été invités à exprimer leurs souhaits lors de la réunion des résidents du 19/01 :

- Les fauteuils bleus du coin TV ne sont pas accordés avec l'ensemble au niveau de la couleur. Concernant leur confort les avis sont partagés (trop bas, trop profonds, confortables...)

- Les rideaux sont sinistres. Il faudrait un tissu qui s'accorde avec les fauteuils du coin « lecture biblique » et des espaces « salons ».

- Il ne devrait pas y avoir d'armoire devant les fenêtres donnant sur la galerie.

- Ne pas retirer le coin « des poupées ».

- Conserver de la moquette.

M. LAINE précise que les diverses banquettes et fauteuils seront habillés pour un coût de 3.500€ par une tapissière.

Mme BONJOUR est référente de ce dossier.

II/ Retour sur les précédentes demandes des résidents (CVS du 2/10/23)

1) Vinaigrette

CVS du 2/10/23 M. LAINE:

J'aimerais qu'il y ait deux sortes de vinaigrette à chaque fois afin que les résidents puissent choisir.

Réunion résidents du 19/01/24 : *Les résidents ne jugent pas utile qu'il y ait deux choix.*

2) Propreté des couverts

CVS du 2/10/23 M. LAINE:

Les lave-vaisselle sont neufs. Ce sont les salariés qui font mal le travail. Il y a deux personnes au poste de la vaisselle jusqu'à 16h30. Il y a un lave-vaisselle pour les verres et un pour les assiettes et les couverts. Je demande donc aux cheffes de faire des évaluations.

Réunion des résidents du 19/01/24 : *Les résidents n'ont pas vu beaucoup d'amélioration surtout pour les couteaux le matin.*

3) Robinetterie peu souple:

CVS du 2/10/23 M. MELLERE

Il serait souhaitable de nous faire une liste de 4 ou 5 robinets présentant ce problème pour que nous puissions voir si cela est dû à la vétusté du matériel.

Réunion des résidents du 19/01/24 : *Mmes Mischler, Le Gall, Marie J., Varescon*

4) Gloriette

CVS du 2/10/23 M. MELLERE

Il sera fait avant l'hiver.

Répondant à une résidente qui pensait que les arbustes de la gloriette n'avaient pas été taillés, M. MELLERE confirme que cela a été nettoyé en pensant à la meilleure façon de garder le frais.

5) Liaison béton salle à manger-macadam.

Réunion résident du 19/01/24 : Le revêtement du sol entre terrasse salle à manger n'a pas été refait malgré le signalement, lors du dernier CVS, de la dangerosité

➡ Réponse M. MELLERE

Les travaux ont été réalisés en interne. La pente existante est impossible à aplanir.

III/ Nouvelles demandes, remarques et doléances émises lors de la réunion des résidents du 19/01/24

1) Absence de fromage à la coupe au diner.

Les résidents sont mécontents de la suppression du fromage à la coupe le soir qui est remplacé par des fromages emballés dans du plastique. Selon eux, ce fromage n'est pas bon, il n'a pas de goût. Ils estiment qu'ils paient assez cher pour qu'on leur supprime ce plaisir d'autant qu'ils ne sont pas si nombreux que cela à en prendre. Les personnes qui ne mangent pas le plat pour des raisons qui leur sont propres, n'ont qu'une soupe et un dessert. Que cette suppression est une économie de bout de chandelle... Ils proposent que le prix repas des personnes venant de l'extérieur soit augmenté ou que le budget fleurissement soit revu à la baisse pour palier la différence....Cela s'est fait du jour au lendemain sans que personne ne nous en informe.

➡ Réponse de M. LAINE

Cette décision a été prise lors de la séance du Conseil d'Administration de décembre pour des raisons économiques et diététique. Les membres du conseil d'administration sont mes supérieurs, j'ai obéis.

➡ Réponse de Mme LUCAS

Il est faux de penser que le fromage emballé est moins cher que le fromage à la coupe. La preuve :

- 40g de comté : 48 centimes
- 40g de munster : 39 centimes
- 16g60de rondelé : 74 centimes
- 1 portion de vache qui rit : 57 centimes
- 1 portion de chanteneige : 33 centimes.

➡ Remarques des salariées :

La maison a toujours favorisé le plaisir des résidents et de ce fait à toujours privilégié le plaisir de manger à la diététique. Cela va à l'encontre de notre éthique.

Proposition du CVS:

➡ Les membres du conseil d'administration doivent revenir sur leur décision.

Le président du conseil d'administration, M. BONJOUR, est invité à venir entendre ces demandes. Il prend note et assure le bureau que ce sujet sera de nouveau abordé en réunion.

Affaire à suivre.

2) Tarifs

M. LAINE annonce les hausses tarifaires à compter de janvier 2024

- Prix du repas des salariés passe de 3€ à 3€50
- Prix des repas pour les extérieurs passe de 7€16 à 8€
- Prix de la journée d'hébergement + 5.48% d'augmentation. Cette augmentation est dictée par l'état.

3) Les repas

Les repas servis en chambre le soir surtout en bout de service sont tièdes.

Proposition du CVS :

Rappeler aux soignantes de demander aux résidents si la température des plats convient et les informer qu'elles peuvent les réchauffer aux micro-ondes.

4) Les extérieurs

Le béton s'écaille au niveau de la bouche d'écoulement des eaux de pluie au niveau des places handicapées.

Réponse M. MELLERE

Ce sont de petits morceaux sans conséquence qui sont partis mais cela sera refait. Il a des endroits beaucoup plus accidentogènes. Les nids de poule seront réparés avec du macadam à froid lorsque la météo sera propice.

IV/ Infos vie sociale

PASA : un projet photos avec expo à la clef est en cours de réalisation.

Animation : Plusieurs souhaits émis par des résidents

- Trajet en TGV.
- Visite d'une fromagerie
- Journée dans un parc animalier
- Visite de l'écomusée d'Alsace.

Les élections du nouveau CVS auront lieu en novembre 2024.

Prochaine réunion du CVS fixée au lundi 15/04/2024